

RAPPORT DU JURY D'ADMISSION

CONCOURS EXTERNE D'INGÉNIEUR(E) DE
RECHERCHES

BAP J

RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION ET DU
PILOTAGE

ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

SESSION 2020

SOMMAIRE

I. Préambule	page 3
II. Rapport qualitatif sur l'épreuve	
1 / CV et lettre de motivation.....	pages 3 - 4
2 / l'entretien	
a/ La présentation des candidats.....	page 4
b/ les échanges avec le jury.....	page 5
c/ remarques générales	page 5
III. Statistiques.....	page 5
IV. Conclusion.....	page 5

Préambule

La phase d'admission consiste en un entretien avec le jury d'admission des candidats déclarés admissibles par le centre organisateur.

Pour conduire cet entretien, qui débute par un exposé du candidat sur son parcours et son expérience professionnelle, le jury dispose du formulaire “ curriculum vitae et lettre de motivation ” complété par le candidat sur le site internet du ministère de l'enseignement supérieur dédié aux inscriptions, dans le délai fixé par l'arrêté portant ouverture du concours. Le non-respect de ce délai ou le défaut de formulaire dûment complété entraîne l'élimination du candidat pour l'oral.

Cet entretien doit permettre d'évaluer les qualités de réflexion et les connaissances des candidats ainsi que leur aptitude à exercer les fonctions pour lesquelles ils postulent.

Sa durée est fixée à quarante-cinq minutes, dont dix minutes au maximum pour l'exposé du candidat. L'épreuve est affectée du coefficient 5.

Dans le contexte de crise sanitaire lié au Covid 19, le recours à la visioconférence pour la passation des épreuves orales d'admission de ce concours a été proposé aux candidats admissibles au regard des exigences fixées par le chapitre Ier du décret n° 2020-437 du 16 avril 2020. Cependant, la réglementation exige que les membres du jury soient tous réunis en présentiel. Le jury s'est donc réuni à Madrid du 23 au 25 septembre 2020, dans des conditions de voyage difficiles. Au total, 3 candidates ont sollicité le passage de l'épreuve en visioconférence.

I – Rapport qualitatif sur l'épreuve orale d'admission

1 / Cv et lettre de motivation

Pour chaque candidat, le dossier d'admission est composé d'un Curriculum Vitae et d'une lettre de motivation mis en ligne sur internet (espace candidat / webitrf). Tous les candidats qui ont confirmé leur participation à l'épreuve ont mis en ligne leur Curriculum Vitae dans les délais impartis.

Dans leurs Curriculum Vitae, les candidats gagneraient à indiquer s'ils ont la qualité de fonctionnaire.

Les lettres de motivation doivent être soignées et relues pour éviter les fautes d'orthographe et de syntaxe.

Le jury conseille aux candidats de centrer leurs lettres de motivations sur les missions les plus récentes et/ou les plus pertinentes, en hiérarchisant ainsi les étapes de leur parcours afin de mieux mettre en avant les missions en adéquation avec le poste proposé.

2 / l'entretien

L'entretien a fait l'objet d'une notation comprise entre 0 et 20 sur la base d'une grille d'évaluation élaborée par le jury et comprenant 6 critères :

- Qualité de l'exposé (structuration / clarté / gestion du temps)
- Motivations
- Connaissances techniques spécifiques au poste
- Aptitudes à occuper des fonctions de haut niveau
- Échanges avec le jury (qualité du dialogue / réactivité face aux questions / pertinence des réponses)
- Qualité de l'expression (rigueur et maîtrise / structuration des propos et des idées / fluidité de l'expression)

Une candidate admissible a renoncé à sa participation. Une seconde candidate avait confirmé sa participation en ligne mais a renoncé à sa participation par l'envoi d'un mail en date du 16 septembre 2020. Elle ne s'est effectivement pas présentée à l'épreuve.

Au total 6 candidates ont donc passé l'épreuve d'admission.

Chaque candidat devait présenter son parcours professionnel et son expérience en 10 minutes. Le reste de l'entretien a été consacré aux échanges avec le jury (35 minutes). Dans tous les cas, l'épreuve n'a pas excédé 45 minutes.

a/ La présentation des candidats

Dans l'ensemble, la présentation des candidates était tout à fait acceptable, certaines ayant été même brillantes. Toutefois le jury préconise de bien préparer sa salle de visioconférence pour éviter les apparitions répétées des animaux domestiques (chat) venant perturber l'entretien avec le jury.

b/ les échanges avec le jury

A ce niveau de concours, on ne peut pas faire abstraction de la dimension financière des connaissances à posséder ou de celle des ressources humaines. Pour certaines candidates, les connaissances doivent être approfondies. Au cours des échanges, il a été noté parfois des lacunes évidentes en matière financière ou de gestion des ressources humaines. Parfois encore, il s'est agi d'un manque de hauteur/d'expérience pour des fonctions aussi managériales que

stratégiques pour l'établissement. De fait, le responsable de l'administration et du pilotage doit être force de proposition auprès de la direction. Là encore, certains candidats n'ont pas réellement pris la mesure de cette dimension.

c/ remarques du jury - bilan qualitatif

Le niveau de connaissances de la moitié des candidates s'est trouvé en-deçà du niveau exigé pour un concours d'IGR externe BAP J. Il est à noter que les deux tiers (quatre sur six) des candidates ont bénéficié d'une équivalence par la commission ministérielle pour pouvoir présenter ce concours. Une seule candidate est docteure dans un domaine très éloigné de ce concours, la sixième candidate est mère de trois enfants.

Certains candidats s'étaient renseignés sur l'activité de l'établissement tandis que d'autres avaient une connaissance très approximative de la structure.

III. STATISTIQUES

Nombre de poste ouvert au concours : 1

Seuil d'admission : 135/180

Amplitude des notes : 144 pour la note la plus haute ; 102 pour la note la plus basse

IV. CONCLUSION

L'épreuve orale exige une véritable préparation. Le sentiment du jury est que certains candidats n'y avaient pas consacré un temps suffisant. Le poste étant rattaché à un établissement, il est indispensable pour les candidats de s'informer sur le contexte dans lequel se situe le poste auquel ils candidatent.

Michel BERTRAND, Président du jury